



HAL
open science

Les âges de l'enfant : réflexions sur l'usage des catégorisations

Nicole Vernazza-Licht

► **To cite this version:**

Nicole Vernazza-Licht. Les âges de l'enfant : réflexions sur l'usage des catégorisations. Lang, Aujard, Gindt-Ducros, Billette de Villemeur et al.. Le dispositif statistique de surveillance et de recherche sur la santé de l'enfant, 95-105, 2019. hal-03586449

HAL Id: hal-03586449

<https://hal.science/hal-03586449>

Submitted on 3 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

3 ANNEXE I : Les âges de l'enfant : réflexions sur l'usage des catégorisations

Nicole Vernazza-Licht

« *L'âge passe pour le plus naturel et le plus précis des caractères sociaux. Un homme de 50 ans connaît son âge à un jour près, soit une erreur maximale de 5 pour cent mille et s'il dispose de l'heure exacte de sa naissance, de 2 pour un million. Peu de mesures physiques atteignent une telle précision. Elle demeure cependant illusoire car l'âge constitue d'abord un instrument politique* ».

Hervé Le Bras, « *Les politiques de l'âge* », *L'Homme*, 167-168 | 2003, 25-48.

Quels sont les âges de l'enfance ? La citation du démographe Hervé le Bras est placée ici en exergue pour montrer toute l'ambiguïté de l'application d'une donnée *a priori* objective, celle de l'âge. Dans la mise en application d'une politique de santé de l'enfance la première notion sur laquelle on pourrait penser que les acteurs concernés s'entendent, est celle de l'Age. Or ce n'est pas le cas.

Mise en évidence de la question de l'âge par les acteurs

Différentes auditions ont été réalisées par le GT Politiques de santé de l'enfant. Elles avaient pour objet de connaître le paysage français en matière de politique de santé de l'enfant et ont permis d'entendre les principaux représentants des instances prenant en charge des problématiques autour de l'enfant (Justice, pédiatrie, défense des droits, psychiatrie, santé publique, recherche ...).

Ces auditions montrent une grande disparité dans les groupes d'âge retenus pour l'opérationnalité de ces différents acteurs et souvent des glissements sémantiques en fonction des situations à prendre en considération ou à gérer.

Ainsi Michèle Créoff, Vice-Présidente du Conseil national de la protection de l'enfance a souligné³²⁹ qu'il est « *primordial d'établir une norme commune définissant l'enfance elle-même* » s'interrogeant « *En effet, jusqu'à quel âge est-on encore un enfant ?* ».

Sylvie Hubinois, Présidente de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) a distingué³³⁰ l'enfance en 4 périodes : *la période néonatale* (fœtus, nouveau-né), la « *petite enfance* » de 1 mois à 3 ans, la *deuxième enfance* (âge préscolaire et âge scolaire) et *l'adolescence*, faisant référence à des âges « clés » mais toutefois sans préciser les âges précis de chaque période.

Karine Chevreul, chercheur et Professeur de Santé Publique³³¹ a fait une distinction entre deux populations d'études « *enfants* » et « *adolescents* » dans ses recherches sur les problèmes psychiatriques -notamment le suicide- des enfants.

La même distinction a été opérée par la Présidente du Réseau Européen des Défenseurs des enfants (ENOC) Geneviève Avenard³³² pour faire référence à la thématique de travail du Réseau

³²⁹ Audition HCSP du 7 juin 2018

³³⁰ Audition HCSP du 5 juillet 2018

³³¹ Audition HCSP du 6 avril 2018

sur la santé mentale des « *enfants* » et des « *adolescents* » tout en généralisant l'ensemble de son discours en terme de défense des droits aux « *enfants* ».

Agnès Gindt-Ducros³³³, Directrice de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance a précisé, à notre demande, qu'étaient pris en considération dans les travaux et réflexions de l'ONPE les « *enfants de 0 à 18 ans* ». Elle a expliqué le rapprochement qui a tendance à s'opérer entre « *adolescents* » et « *adultes* » du fait de l'abaissement de la majorité à 18 ans et a parlé de « *jeunes majeurs* » 18-21 ans pour mettre en évidence une population de « *jeunes gens vulnérables* » et « *qui peuvent bénéficier à ce titre d'un regard particulier* ».

Thierry Baubet³³⁴, psychiatre et pédopsychiatre de l'enfant et de l'adolescent à l'Hôpital Avicenne de Bobigny est allé dans le même sens en précisant que « *la définition donnée aux adolescents concerne la population des 12-21 ans* » et qu'il lui paraît « *opportun de dépasser la barrière des 18 ans, de nombreux jeunes s'inscrivant dans des continuités d'intervenants et de lieux à cet âge* ».

Ce rapide état des auditions réalisées à fin juillet 2018 par le GT Enfants HCSP permet de distinguer entre les singularités que voient les intervenants dans le groupe d'âge qu'ils circonscrivent soit dans leurs propos, soit plus structurellement comme catégories de l'enfance prises en considération par leur institution.

On constate à partir de ces auditions que les catégories d'âges s'entremêlent et on peut s'interroger sur les passerelles et les interstices, mais également sur les trous potentiels entre les âges pris en compte dans la gestion de la santé de l'enfant.

Il s'agit pourtant bien souvent d'une terminologie pour parler de l'enfant qui fonde des différences, marque des frontières et qui traduit également la perception chez les intervenants que les enfants d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier. Ce constat nous a conduit à nous pencher plus attentivement sur les termes et les catégories d'âge de l'enfance³³⁵.

Définitions et usages des termes : âge, enfant, enfance

L'âge est un « espace de temps entre la naissance et un moment donné »³³⁶. Mais l'âge est aussi considéré comme « une période » : par exemple la période préhistorique (âge du fer...) ou le Moyen Âge (époque dans l'histoire qui s'étend de la fin de l'antiquité jusqu'aux temps modernes). Il s'agit ainsi d'un âge calendaire, chronologique ou civil.

L'âge « adulte » est celui où le corps humain atteint la plénitude de son développement selon le dictionnaire Larousse³³⁷. Il constitue la phase de transition entre l'enfance d'un côté et la vieillesse de l'autre.

Différentes expressions autour du mot « âge » montrent les distinctions qui s'opèrent dans le social ou le profane et les expressions de sens commun admises par tous sans assise biologique. Ainsi pour ce qui concerne notre propos, on parlera notamment de « La fleur de l'âge » pour évoquer la jeunesse, de « l'âge ingrat » pour la période de puberté ou d'adolescence, ou et de « bas âge » pour un enfant non sevré.

Nombre d'expressions traduisent des catégorisations incertaines, ainsi « être entre deux âges » pour exprimer le fait de n'être ni jeune, ni vieux³³⁸.

³³² Audition HCSP du 5 juillet 2018

³³³ Audition HCSP du 6 avril 2018

³³⁴ Audition HCSP du 5 juillet 2018

³³⁵ Une première version de ce texte a été présentée en séance du GT en décembre 2018.

³³⁶ <https://www.universalis.fr/recherche/t/article/napp/10561/q/%C3%A9cologie/Nom masculin singulier>

³³⁷ Cette définition pouvant elle-même prêter à discussion, notamment biologique, concernant la notion de « plénitude » <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%c3%a2ge/1613?q=age#1612>

³³⁸ Le dictionnaire de l'Académie Française indique que l'âge est : 1. « Durée ordinaire de la vie », 2. « Chaque étape de la vie de l'homme », 3. « Temps vécu par une personne depuis sa naissance, généralement exprimé en années ».

En définitive on peut noter, qu'au-delà de la diversité des expressions de sens commun, différents termes sont employés au sein des institutions et parmi les chercheurs et les acteurs pour traiter de l'enfance : enfants, jeunes, mineurs, pré-adolescents et adolescents, jeunesse, ... qui toutes s'envisagent par opposition à adulte.

L'enfance et les distinctions opérées par les institutions médicales et scolaires

- La médecine infantile

Dans le champ de la santé, l'approche biomédicale tend à fragmenter les différents âges de la vie humaine en distinguant l'enfant, de l'adulte et de la personne âgée. A l'intérieur de ces grandes catégories d'âge, « la médecine a créé des (sous-)catégories se rapportant à des tranches d'âge qui appellent une vigilance médicale et des soins médicaux particuliers » (Kessler-Bilthauer, 2018).

Ainsi, dans le domaine de la santé des enfants, la pédiatrie est considérée comme la branche de la médecine qui prend en charge la santé des individus de la naissance « 0 » à 18 ans, même si en pratique, certains services médicaux prennent en charge les enfants jusqu'à 16 ans, envisagés comme la fin de l'adolescence.

Pour la prise en charge de sa santé et au cours de ses parcours de soins, différents termes vont qualifier l'enfant : nouveau-né (28j-2 ans), enfant (2 ans –puberté) avec distinction entre petits (2-6 ans) et grands (6-puberté) enfants, adolescents (puberté-autonomie). Ces découpages correspondent à des caractéristiques nosologiques spécifiques (maladies, problèmes... ; fréquents dans la tranche d'âge), et à des tranches juridiques.

L'enfance est considérée comme « une période de vulnérabilité et de potentiel » (OMS). En terme de Santé Publique, cette tranche d'âge est liée à un souci de protection vis-à-vis des enfants du fait de leur manque d'autonomie, physique, psychique, sexuelle financière puisque la majorité sexuelle est fixée à 15 ans et civile à 18 ans)³³⁹.

Pour les enfants handicapés, si l'âge théorique va de 0-18 ans, depuis l'amendement Creton, la prise en charge est fixée jusqu'à 21 ans afin de permettre que des jeunes placés en Institutions n'en soient pas exclus le jour de leurs 18 ans et laisser le temps aux parents de s'organiser pour trouver un établissement « pour adultes ».

Néanmoins, on doit noter que la santé de l'enfant est prise en considération, de plus en plus souvent, dès la conception et donc pendant toute la grossesse de la femme jusqu'aux deux premières années de vie de l'enfant sous le chiffre et le concept des « 1000 premiers jours » (UNICEF, 2017 : 9)³⁴⁰.

Ces termes et ces catégories d'âge préfigurent des rapports différenciés entre enfants et adultes mais également entre patient-mineur et soignants-majeurs » (Kessler-Bilthauer, 2018). Ces rapports portent tant sur les aspects juridiques et sociaux liés à la prise en charge de l'enfant vulnérable et mineur que sur les aspects éthiques des soins. Par exemple : autour de la puberté les ethnologues ont travaillé sur les contraintes dans les interactions soignant/jeune patient pubère et en particulier sur le déshabillage difficile des jeunes patients et mettent en évidence les limites physiques et éthiques accordées au toucher du corps par le soignant et en particulier aux zones à caractère sexuel et donc à l'examen des organes au moment même où ils sont en transformation (Vinel V, 2015).

<https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A0829>. Ces définitions émanent du Premier tome de la 9^{ème} édition, paru en 1992 et ne prennent pas en considération, notamment pour la définition 2. les travaux sur le « genre » des mots et en particulier sur l'impact social du caractère grammaticalement neutre de « homme ».

³³⁹ Communication personnelle Philippe Minodier (janvier 2019), Pédiatre, Service Médecine Infantile Hôpital Nord, Marseille & CS MIME HCSP.

³⁴⁰ <https://www.santepubliquefrance.fr/la-sante-a-tout-age/la-sante-a-tout-age/les-1000-premiers-jours>. Et <https://www.unicef.fr/dossier/petite-enfance>

- La place de l'école

L'école joue un rôle essentiel dans le découpage des âges et en particulier pour ce qui concerne la prime enfance. Les catégories de l'institution scolaire opèrent en effet des distinctions dans le champ social comme dans le champ médical (cf. médecine scolaire). Les travaux des sociologues sur la scolarisation des jeunes enfants avant l'entrée à l'école primaire ont, par exemple, montré que la généralisation de l'éducation pré-scolaire dans la « prime enfance » a tendu à « distinguer entre l'âge du nourrisson objet pré-culturel- et l'âge de l'enfant -objet culturel- dans la définition des agents qui ont compétence » pour les prendre en charge (Chamboredon J.C., Prévot J., 1973).

Ainsi on considère que la « petite enfance » va soit de la naissance à 3 ans (âge de l'entrée à l'école maternelle en France) ; soit de la naissance à l'âge de 6 ans (âge de l'entrée obligatoire à l'école en France) ;

L'Unicef s'appuie également sur cette partition de la « petite enfance » en fonction de l'âge de la scolarisation, mais considère qu'il existe trois phases dans la « petite enfance » dont la première va de « la conception à la naissance » (Unicef, 2017 : 9)

Jusqu'à l'entrée en milieu scolaire la tranche d'âge couverte par le vocable « *petite enfance* » détermine les champs de compétences de différents acteurs publics et parapublics (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, assistante maternelle).

L'âge : une entité sociale historiquement située

Mais sur le plan social, comme médical, les catégories et tranches d'âge évoluent.

Traitant de l'adolescence, Marcel Rufo et Marie Choquet, respectivement pédopsychiatre et psychologue, notaient déjà il y a plus d'une dizaine d'années, que « .../quelque chose a changé au cours du temps. On constate que la période de latence s'est raccourcie, c'est-à-dire qu'elle ne dure plus de 6 à 12 ans, comme on le dit habituellement, mais de 6 à 8-9 ans. Parfois même certaines petites filles ont des comportements de préadolescentes dès l'âge de 6-7 ans... » (Rufo, Choquet, 2007 : 26)

Ils considéraient qu'une catégorie émergeait, celles des pré-adolescent(e)s et sur le plan de la santé, observaient que « les signes de l'adolescence se présentent plus tôt : anorexie, suicide, agressivité, fugue ». (Rufo, Choquet, 2007 : 26)

Le sociologue, Olivier Galland (2010) faisait un constat similaire et précisait que « ... les années de collège voient éclore une culture commune qui n'existait pas – il y a même une trentaine d'années ». Il tendait ainsi à sortir de la catégorie « Enfance » toute une tranche d'âge en montrant qu'« elle concerne un groupe d'âge – de 12-13 ans à 14-15 ans – qui était plutôt assimilé jusqu'alors dans les travaux de sciences sociales à l'enfance. » (Galland, 2010) Il faisait ainsi le constat d'un renforcement de plus en plus précoce de l'autonomie adolescente.

Déjà, en 1994, le sociologue Marc Bessin (1994 : 227) avait indiqué que la pertinence des seuils est mise à mal avec « une destandardisation des âges de la vie ».

Néanmoins, ce glissement des catégories peut poser des problèmes comme le notait Jacqueline Rabain-Jamin (2003) à propos des enfants Wolof au Sénégal : « Chez un enfant, l'expression trop visible du savoir et du savoir-faire peut facilement friser l'impertinence et est accueillie avec une certaine réserve. Lorsque, par son comportement ou ses paroles, un enfant manifeste une certaine précocité, il peut créer la surprise et l'embarras des adultes wolofs, Dafa dooj, « il dépasse », il bouscule les catégories d'âge dont les frontières sont par définition instables ».

Sur le plan biologique la précocité peut aussi avoir des répercussions sociales et vitales pour les enfants, ainsi lors de son audition en juin 2019, le Professeur Jean-Claude Carel, pédiatre, a

relevé qu'aujourd'hui en France « *la puberté précoce ou l'âge avancé de la puberté augmente le risque de violence sexuelle chez l'adolescente et le jeune adulte.*³⁴¹ »

Deux éclairages peuvent nous aider à appréhender ces difficultés d'ajustement de catégories dans un contexte social évolutif : celui des recherches conduites sur l'âge biologique et celui des recherches sur les dimensions sociales de l'âge.

- L'Age biologique

L'âge biologique des enfants est pris en considération par les anthropo-biologistes à partir de différents processus biologiques et en particulier autour de la croissance (taille, poids) et de la puberté³⁴².

L'âge peut être aussi basé sur la maturité squelettique et le stade de minéralisation osseuse dit « âge squelettique » et estimé par examen radiographique des os de la main et du poignet.

L'anthropologie biologique, dont le champ conceptuel n'est pas basé sur les notions duales de normalité/pathologie, aborde les processus de croissance d'une manière différente de celle rencontrée en médecine. Elle introduit dans la problématique auxologique les notions de *variation* des processus de croissance normaux, et d'*adaptabilité* des processus aux contraintes environnementales et biologiques comme l'explique Charles Susanne (2003) « On estime l'âge biologique notamment par l'âge osseux, représentant un niveau de maturation squelettique atteint par un enfant d'âge chronologique connu ; de nombreuses variations, notamment mésologiques, de malnutrition, de maladies, affectent cependant ces estimations ».

Age chronologique et âge biologique ne coïncident pas forcément et peuvent varier pour un même individu tout au long de son existence, comme l'indique M.S. Mesa Santurino (2003) « L'analyse de l'âge auquel se déroulent les différentes étapes du cycle humain vital, montre l'existence de variations tant au départ qu'à la fin, ainsi que des variations de vitesse de développement. Ainsi, il est bien connu qu'il existe des différences de l'âge du début de la puberté, de l'âge de la vitesse maximale de croissance de la taille... ou de l'âge où la taille adulte définitive est atteinte ».

Pour les anthropologues biologiques, l'adolescence correspond à la période de croissance liée à la puberté. En France et dans les pays européens, sous des conditions normales, la puberté s'initie entre 8 et 13 ans chez la fille et entre 9 et 14 ans chez le garçon. Elle est « une période de transition marquée par une rupture dans le rythme de croissance de la période précédente, celle de l'enfance» (Mesa Santurino MS, 2003). Pour cette anthropologue biologique, la puberté est donc une bonne mesure de la flexibilité de notre espèce, c'est-à-dire de la plasticité de notre processus de croissance à des conditions mésologiques spécifiques. Ainsi le fait d'indiquer qu'une fille a un âge chronologique, de 13 ans par exemple, est un « concept biologique trop vague », puisque, à cet âge, elle peut ne pas avoir commencé la phase pubertaire et avoir l'aspect d'une fillette ou bien, au contraire, avoir déjà atteint la menarche depuis un moment et montrer les caractéristiques d'une femme. Mesa Santurino (2003) précise qu'il en est de même pour un garçon de 14 ans, qui peut être aussi bien dans une phase de pré pubertaire infantile ou être pratiquement adulte avec une maturation pubertaire avancée, avec une taille élevée et une mue de voix.

- Le point de vue des sciences humaines et sociales sur la question de l'âge des enfants

³⁴¹ Audition HCSP du 24/06/2019

³⁴² Ainsi, C. Susanne C. et C. Polet, (dir.) expliquent que l'âge est un des principaux facteurs de variabilité de la fertilité masculine et féminine et qu'il y a, chez les femmes une augmentation de la fertilité après la puberté qui atteint son maximum aux environs de 20 ans (2005 : 146).

L'âge, au même titre que le sexe, est également considéré en anthropologie sociale comme une « catégorie classificatoire fondamentale » qui permet de situer le déroulement de la vie biologique d'un individu dans son monde social (Galland O., 2010). De la même manière, Anne-Marie Peatrik (2003) note que « Le thème des âges de la vie n'est pas nouveau en ethnologie et que sous la rubrique du « cycle de vie », il figure comme catégorie descriptive dans les anciens manuels d'ethnographie ».

Ce que confirmait l'ethnologue Denise Paulme en précisant que « Toute société connaît une division tripartite entre enfants, adolescents nubiles et couples mariés. Partout, l'âge autant que le sexe définit la position, les droits et les devoirs de l'individu » (Paulme, 2018).

Les études ethnologiques ont mis en évidence l'extrême diversité des définitions sociales de l'âge et de ses périodisations - notamment la clarification entre les notions d'âge (classe, échelon, système, groupe d'âge), et générations - qui ont servi de base dans d'autres disciplines (Radcliffe-Brown, A.R., 1929 ; Attias-Donfutt, 1991 : 42).

La psychologie de l'enfant dans les années 1950 a promu la notion de « stades » de développement et plusieurs « théories du développement » de l'adulte ont proposé un découpage de l'existence selon des séquences d'âge, plus ou moins précisément délimitées.

Selon le modèle d'Erik Erikson expliqué par Claudine Attias Donfutt « Des crises successives marquent le passage d'une étape à l'autre » et « L'idée de croissance vient du principe épigénétique selon lequel tout être grandit en vertu d'un plan fondamental dont émergent, chacune à son moment spécifique, les diverses parties, jusqu'à ce qu'elles soient capables de fonctionner comme un tout » (Attias Donfutt, 1991 : 67).

Cette interprétation rejoint d'ailleurs la définition que donne le dictionnaire Larousse de l'âge adulte (cf. supra).

A partir de travaux sur les sociétés africaines, Jacqueline Rabain-Jamin (2003) a souligné les difficultés à catégoriser l'enfance à partir de l'âge : « souvent étudiée, l'enfance demeure toutefois une période d'âge qui est malaisée à décrire en termes de catégorie » et elle s'interroge « Au reste, existe-t-il véritablement un statut d'enfant ? La plupart du temps, celui-ci est perçu et défini comme un mineur dont les parents sont responsables »³⁴³.

Pour le passage du statut d'enfant à l'âge adulte elle mentionne l'importance des rites langagiers et d'initiation et écrit qu'« À travers les rites d'initiation, les sociétés africaines marquent sans ambiguïté, le passage entre l'état de l'enfant inclus dans l'univers domestique, dépendant encore des soins de sa mère, et le statut d'adulte engagé dans l'univers des hommes, soumis aux règles de la coutume, inscrit dans la succession des générations » (Jacqueline Rabain-Jamin (2003, 49-65).

Cet ensemble de propos de sociologues et d'anthropologues est intéressant car ces scientifiques posent la question des catégorisations d'âge pour distinguer les changements biologiques, de la « minorité » sociale des enfants, et pour expliquer le manque d'autonomie des enfants mineurs et leur dépendance par rapport aux parents.

Dans les sociétés occidentalisées, à la différence des sociétés traditionnelles, Il n'est pas possible de parler de sociétés structurées en « classes d'âge ». On parlera alors de « groupes d'âge », ou « d'associations d'âge ». Ces collectifs se distinguent par leur mode de recrutement et par la finalité du regroupement (recrutement militaire, anciens combattants, promotions d'élèves

³⁴³ En France si effectivement, la situation de mineur « irresponsable » par rapport aux adultes va dans le même sens que son constat sur les populations Wolof, au plan juridique par contre, les protections sociale et juridique dont bénéficient les plus jeunes vont dans le sens d'un plus grand renforcement du statut de l'enfant et de l'enfance.

de grande écoles, etc.). « L'âge apparaît comme un marqueur social, posant la coïncidence normale d'un âge et de rôles ou de fonctions. » (Raineau C, 2014 : 25 -37).

Néanmoins différents auteurs ont souligné que l'enfance comme la jeunesse ne sont pas des objets classiques de l'anthropologie (Hirschfeld, 2008 ; Thin N., 2009 ; Diasio, 2015 ; Querre et Mestre, 2007). Clémentine Raineau (2014) explique « ...le jeune est présent dans la littérature ethnographique, le plus souvent comme un « membre » d'une parenté, d'un groupe d'initié, d'une classe d'âge, d'un groupe de pairs. »

Pour Régine Sirota (2012) la sociologie de l'enfance s'est largement développée dans les vingt dernières années. En France, elle visait initialement à « descolariser » la sociologie de l'éducation (Sirota, 2012).

A la suite des travaux de l'historien Philippe Ariès sur « L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime », paru en 1960, différents champs de la sociologie vont, successivement s'intéresser à l'enfance (sociologie de l'éducation, de la famille, de la culture, des médias...³⁴⁴). Certains champs, comme ceux par exemple des médias³⁴⁵ ou des pratiques alimentaires font l'objet d'investigation spécifique à « l'intersection de problématiques de santé publique et de l'analyse des comportements d'une classe d'âge devenue de plus en plus autonome » (Sirota, 2012 ; Diasio, 2014).

Les Gender Studies, les Girlhood studies et les Childhood Studies en Europe et dans les études anglosaxonnes ont aussi paradoxalement contribué à la construction d'un nouveau regard sur l'enfance en s'attachant notamment aux rapports de domination comme éléments constitutifs de l'altérité de l'enfance.

Ainsi, un certain nombre de travaux ont émergé en sciences humaines et font l'objet de numéros thématiques, notamment dans la revue Face à Face « *L'enfant et la santé* » (10-2007), Ethnologie Française, « *Grandir, pouvoirs et périls* » (2015), & « *Nouvelles adolescences* » (2010), dans la revue Anthropologie & Santé « *Parcours de soins des enfants* » (2018) ... La plupart des travaux font le constat d'un changement de perspective sur le regard porté à la famille et sur le développement des travaux en sciences humaines et sociales consacrés aux enfants (garçons et filles) et à leur jeunesse.

En effet, la Jeunesse, ses pratiques, ses groupes de sociabilité sont devenus un vrai champ de recherche pour les sociologues au 20^{ème} siècle. C'est ce que constatent Clémentine Raineau et Mathias Bernard quand ils mettent en avant la multiplicité nouvelle des figures de la jeunesse dans la société française « Jeune rebelle contestant les normes de la société de consommation ou jeune soucieux de son intégration par l'école et le travail, jeune étudiant des « années 68 » ou « jeune des banlieues » des années 1980, marqué par le chômage et la crise urbaine, adolescent en rupture avec le modèle familial ou jeune adulte qui quitte à grand-peine le cocon parental... toutes ces images, souvent caricaturales mais jamais dénuées de fondement, nous donnent des éléments pour comprendre notre société. C'est sans doute pourquoi les jeunes et la jeunesse sont devenus un des objets d'étude privilégiés par les sciences sociales. » (Raineau et Bernard, 2006, 3-8.).

Néanmoins les termes et les catégories restent assez englobants quand il s'agit pour les chercheurs en SHS de cerner les enfants à inclure dans la catégorie Jeunesse. Par exemple Arthur Vuattoux A. et Yaëlle Amsellem-Mainguy (2018 : 12) indiquent qu'il s'agit pour eux de « ...comprendre les enjeux d'une population dont la spécificité est de ne plus relever de l'enfance, tout en n'étant pas nécessairement rattachée aux questionnements propres à l'âge dit « adulte ». Ils cherchent, disent-ils à cerner un âge « social » plutôt qu'un âge « civil », dont ils considèrent qu'il n'a pas toujours de sens, ni pour les jeunes, ni pour les travailleurs de jeunesse.

³⁴⁴ Le sociologue de la famille, François de Singly, a ainsi présidé en 2015 les travaux de la « Commission Enfance et adolescence dont la finalité était de déterminer les objectifs du développement de l'Enfant que l'Etat devait soutenir en priorité. Rapport « Un développement complet de l'enfant et de l'adolescent ». www.strategie.gouv.fr

³⁴⁵ Cf. La saisine sur l'usage des écrans adressée en 2018 par le Ministre de la Santé au HCSP.

De fait, on peut constater que la détermination de la Jeunesse par l'âge a des limites que certains chercheurs en sciences humaines, ont du mal à cerner conscients de l'évolution régulière des comportements et des situations sociales « ... cet âge de la vie, que l'on fait démarrer à 11 ans (l'entrée au collège) jusqu'à parfois 35 ans ou plus (avec l'insertion professionnelle, la stabilisation conjugale et la parentalité ou l'engagement politique » (Vuattoux, Amsellem-Mainguy, 2018 : 12).

Sortir de l'enfance, qu'en est-il de la Jeunesse en terme d'âge

Le concept de -jeunesse- émerge dans les années 1960 et concerne alors les jeunes gens de 17 à 18 ans.

Plusieurs auteurs s'accordent sur le fait, qu'initialement, les sciences humaines ont calqué leur catégorie (et les périodes d'âge de ces catégories) sur les classifications biomédicales³⁴⁶.

Concernant l'adolescence, Le Breton et Marcelli (2010) notent que si la jeunesse fut l'une des premières classes d'âge à être perçue en tant que telle dans les travaux des sociologues ou des historiens, « l'adolescence fut rattachée d'emblée par son étymologie même à la puberté, à la croissance et par conséquent au champ médico-psychologique ».

Olivier Galland (2010) va dans le même sens, en précisant que concernant l'adolescence « Pendant longtemps, le traitement de cette question est resté le monopole des médecins, des psychiatres ou des psychologues. L'adolescence était alors conçue comme un moment de « crise » dont les fondements étaient physiologiques (la maturation sexuelle) et psychologiques ». Aujourd'hui « la particularité de l'adolescence moderne serait de conjuguer une forte autonomie (notamment dans la gestion des relations amicales et de l'emploi du temps) avec le maintien, inévitable à cet âge de la vie, d'une totale dépendance matérielle à l'égard des parents. ».

Intégrée jusque-là dans la sociologie de la jeunesse, la « sociologie de l'adolescence » s'est donc constituée au début des années 2000. Les travaux récents montrent que l'adolescence est appréhendée à la lumière de l'allongement de la durée de cet âge de la vie, de la porosité des frontières avec l'enfance ou l'entrée dans l'âge adulte³⁴⁷.

Toutefois, il faut constater que sous la thématique de l'adolescence, certains travaux vont s'intéresser aux lycéens, d'autres aux collégiens, sans que la transition entre l'enfance et l'adolescence soit véritablement abordée.

Pour Aurélie Mardon (2010) les travaux plus récents sur les collégiens (6^{ème}/ 5^{ème}) défendent l'idée que « la période du début du collège dénommée -ado-naissance³⁴⁸- constitue bien un nouvel âge de la vie ». Elle considère que c'est durant cette période que les jeunes apprendraient à se détacher de leur appartenance familiale, « en étant accompagnés dans ce processus par leurs ami(e)s proches ainsi que par les stars auxquels ils s'identifient, alors que l'adolescence serait la période de la découverte et de l'affirmation d'un soi original ».

Parmi ces travaux, ceux sur la « culture de la chambre à coucher » témoignent de l'émergence de la préadolescence ces dernières années. Henri Glevarech, sociologue spécialiste de la culture médiatique, (2010, 2009) souligne que « La pré-adolescence a maintenant une visibilité et une durée qui dépassent la (traditionnelle) adolescence. Il considère que « La pré-adolescence n'est pas loin de devenir une période plus longue que l'adolescence ; il est même envisageable de la faire redescendre à 8,9 ans ». Il indique que ce qu'il nomme une « pré émancipation se manifeste dans l'écoute précoce des libres antennes radiophoniques du soir, qui survient dès l'âge de 10-12 ans, ainsi qu'à travers les cibles préadolescentes de la nouvelle presse enfantine pour filles de 8 à 12 ans, Witch, Petites sorcières et Julie ».

³⁴⁶ même si on l'a noté *supra*, des interactions se font entre social et médical

³⁴⁷ Journée doctorale 22/11/2018 du RT15 Sociologie de la Jeunesse

³⁴⁸ Le terme d'ado-naissant est du sociologue François De Singly (2006)

Ces deux derniers magazines ciblent des filles de 8 à 12 ans pour Witch et 10/14 ans pour Julie, traduisant, là aussi, en terme de marketing, la difficulté à cerner précisément un groupe d'âge.

Conclusion

Une des lignes directrices de la réflexion du Groupe sur la Santé de l'Enfant du HCSP est de considérer qu'être un enfant aujourd'hui, ou être jeune, comporte bien des différences avec les enfants et les jeunes d'hier, dans leur développement, leur environnement social, culturel, technologique, parental....

A partir de cette recension d'un certain nombre de travaux et d'éclairages disciplinaires sur la question des âges de l'enfant on peut constater en propos conclusif les difficultés qu'il y a pour les différents acteurs à utiliser les catégories d'âge dans une société en mutation rapide.

En matière de santé publique et plus précisément de santé de l'enfant, la prise en compte d'une population spécifique reste donc difficile à catégoriser et il s'agit d'un aspect dont il convient de tenir compte.

BIBLIOGRAPHIE

ARIES Ph., 1960. *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Plon.

ATTIAS-DONFUTT C., 1991, *Génération et âges de la vie*, PUF, 129 p.

BESSIN M., 1994, « La police des âges entre rigidité et flexibilité temporelle », *Temporalistes*, 27 : 8-13.

CHAMBOREDON JC., PREVOT J., Le métier d'enfant : définition sociale de la prime enfance et fonction différentielle de l'école maternelle in *Revue Française de sociologie*, 1973, 295-335.

CLEVAREC H., 2009, *La culture de la chambre. Préadolescence et culture contemporaine dans l'espace familial*, la Documentation française, coll. « questions de culture ». Paris.

CLEVAREC H., 2010, Les trois âges de la « culture de la chambre », *Ethnologie Française*, 40, pp. 19-30.

DELALANDE J., DUPONT Nathalie & FILISETTI L., 2010. « L'évolution des pratiques et des normes culturelles entre pairs lors de la transition vers le collège : regards croisés », in OCTOBRE S. et SIROTA R. (dir). *Actes du colloque Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, [en ligne] http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/delalande_dupont_filisetti.pdf

DIASIO N., 2015. Penser le corps qui change in *Ethnologie Française*, n° 154 Grandir, pouvoirs et périls, pp. 597-606.

DIASIO N., 2014. Alimentation, corps et transmission familiale à l'adolescence in *Recherches Familiales*, 11, 31-41.

GALLAND O., 2010. « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », *Ethnologie française*, Nouvelles Adolescences, 40, 1 : 5-10.

HIRSCHFELD L.A., 2008. Why Don't Anthropologists Like Children ?, January 2008, *American Anthropologist* 104(2):611 - 627c : doi : 10.1525/aa.2002.104.2.611

KESSKER-BILTHAUER D., 2018, Des enfants à soigner et des circuits de soins à parcourir in : *Anthropologie et Santé* [En ligne], 17 « Parcours de soins des enfants : une pluralité d'acteurs et de logiques », <https://journals.openedition.org/anthropologiesante/4143>

LE BRAS Hervé, « Les politiques de l'âge », *L'Homme* [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21483> ; DOI : 10.4000/lhomme.21483

LE BRETON D., MARCELLI D. (dir.), 2010. *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse*, Paris, Quadrige/PUF

MARDON A., 2010. « Sociabilité et travail de l'apparence au collègue », *Ethnologie française, Nouvelles Adolescences*, 40, 1 : 39-48.

MESA SANTURINO M S., 2003, Age biologique et squelettique, in *Anthropologie biologique. Evolution et biologie humaine*, Ch Susanne, E Rebato, B Chiarelli eds, Bruxelles, De Boeck, 511-517.

OMS, Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent
https://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/child/development/fr/

PAULME D., 2018 « Classes d'âge, anthropologie », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 8 décembre 2018. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/classes-d-age-anthropologie/>

PEATRIK AM, 2003. « L'océan des âges », *L'Homme*, 167-168 : *Passages à l'âge d'homme*, 7-23. [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 12 décembre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/21476> ; DOI : 10.4000/lhomme.21476

QUERRE M., MESTRE C., 2007, L'anthropologie de l'enfant, une histoire récente in *Face à Face*, N° 10, <https://journals.openedition.org/faceaface/66>.

RABAIN-JAMIN J., 2003. « Enfance, âge et développement chez les Wolof du Sénégal », *L'Homme*, 167-168 | 2003, 49-65.

RADCLIFFE-BROWN A.R., 1929, Age, organisation terminology, *Man*, 29, 21.

RAINEAU C., 2014. « Du rite de passage au souci de soi : vers une anthropologie de la jeunesse ? », *Siècles* [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 13 février 2014, consulté le 02 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1457>

RAINEAU C., et BERNARD M., 2006. Introduction au dossier « Regards croisés sur la jeunesse », *Siècles*, pp. 3-8. [En ligne], 24 | 2006, mis en ligne le 13 février 2014, consulté le 02 octobre 2018. URL : <https://journals.openedition.org/siecles/1454>

RUFO M., CHOQUET M., 2007. *Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité*, Paris, Editions Anne Carrière/ Hachette.

SIROTA R., 2012. «L'enfance au regard des Sciences sociales», *AnthropoChildren* [En ligne], N° 1 AnthropoChildren janvier 2012 URL : <https://popups.uliege.be:443/2034-8517/index.php?id=893>.

SINGLY F. (de), 2006. *Les adonaissants*, Armand Colin, Paris.

SUSANNE CH. ET POLET C., (dir.) 2005, *Dictionnaire d'anthropobiologie*, Bruxelles, De Boeck, 146.p.

SUSANNE CH., 2003. Biologie des populations humaines, in *Anthropologie biologique*. Evolution et biologie humaine, Ch Susanne, E Rebato, B Chiarelli édés, Bruxelles, De Boeck, 295-317.

THIN N., 2009, « Autres aptitudes et habitudes diverses : éducation sentimentale et disposition au bonheur » in : Salomé Berthon, Sabine Chatelain, Marie-Noëlle Ottavi et al., *Ethnologie des gens heureux*, MSH, coll. Ethnologie de la France, Paris, pp. 139-148.

UNICEF, 2017, *Les premiers moments comptent pour chaque enfant*, Rapport, New York, USA, 92 p.
https://www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Early_Moments_Matter_for_Every_Child_Fr.pdf

VINEL V., 2015. « Un corps qui gêne. Les médecins face à la puberté », *Ethnologie française* 2015/4 (N° 154), p. 655-664. DOI 10.3917/ethn.154.0655

VUATTOUX A., AMSELLEM-MAINGUY Y., 2018, *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Paris, Armand Colin, 208 p.